# 5 juin 2025
# Tribunal de commerce de Sedan
# RG n° 2024002106

**JEUDI**

## Texte de la **décision**

### Entête

*1DE/00/08/09/18*

2024002106 N° PC : 2024/147 CH

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SEDAN

JUGEMENT DU 05/06/2025

SARL K P EXPRESS [Adresse 1]

COMPOSITION DU TRIBUNAL : Monsieur Claude SILVA, Président, Monsieur Serge TOURNIER, Monsieur Anthony GOUT, Juges. Greffier d'audience : Madame Sandrine LEROY Ministère Public : Madame Marlene BORDE La minute du présent jugement est signée par Monsieur Claude SILVA Président et Madame Sandrine LEROY

### Motivation

ATTENDU que le tribunal de commerce de Sedan, par jugement en date du 10/10/2024, a ouvert une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de la SARL K P EXPRESS

Vu le rapport du Juge commissaire ;

Attendu que le Liquidateur judiciaire sollicite du Tribunal la prorogation du terme quant à la clôture de la procédure du fait d'une enquête pénale en cours ; que dès lors il convient d'octroyer un délai supplémentaire jusqu'au 10 Octobre 2027 ;

Attendu que l'article L 643- 9 du Code de commerce est applicable à la présente espèce, qu'il échet d'y faire droit et d'ordonner toute mesure de publicité prévue par la Loi, ainsi que l'emploi des dépens en frais privilégiés de liquidation judiciaire ;

## Dispositif

PAR CES MOTIFS :

Le Tribunal, après en avoir délibéré et statuant par jugement d'administration judiciaire,

Proroge le délai de clôture des opérations de liquidation judiciaire de la SARL K P EXPRESS, [Adresse 1] jusqu'au 10 Octobre 2027 ;

Ordonne le renvoi de la cause à l'audience du 17 Décembre 2026 à 14 H 00, en vue de statuer sur la clôture de la procédure ;

Ordonne toute mesure de publicité prévue par la Loi et l'emploi des dépens en frais privilégiés de liquidation judiciaire.

Le Président Monsieur Claude SILVA

Ainsi jugé et prononcé Le Greffier.